



1. Les règles d'hygiène

- a. La blouse doit être changée une fois par semaine
- b. La chemise, le t-shirt, doivent être propres et repassés
- c. Barbe propre et entretenue
- d. Les mains doivent être lavées à l'arrivée au lieu de stage
- e. Pas de tenue provoquante
- f. Pas de tongs

2. Le savoir-vivre

- a. Les retards doivent être exceptionnels
- b. Les absences justifiées
- c. Se présenter à son MSU au moins une semaine avant le début de stage
- d. Le stage chez le praticien est prépondérant : ne prendre d'éventuelles gardes que le samedi ou la veille des jours fériés pour éviter tout retentissement du repos de sécurité sur le bon déroulement du stage

3. Comportement

- a. Langage soutenu (ouais, hein...)
- b. Politesse (mot magique « merci »), on demande l'accord du patient avant une intervention sur le corps (« puis-je descendre votre jupon », ou bien « puis-je vous aider à enlever votre soutien-gorge ? » ...)
- c. Évitez les familiarités (tutoiement...)
- d. Évitez de se vexer ou de se mettre en colère après une remarque d'un patient
- e. Le téléphone portable :
 - i. on l'éteint ou on le met en mode vibreur pendant les consultations
 - ii. sauf urgence on avertit le MSU
 - iii. on sort en cas d'appel urgent
 - iv. pas de SMS en continu
- f. Le matériel du MSU n'appartient pas à l'interne
 - i. L'ordinateur ne doit pas servir :
 1. à consulter ses mails
 2. à consulter des pages internet sans rapport avec le stage (résultats sportifs...)
 - ii. Demander autorisation avant de se servir de l'imprimante
 - iii. Avoir son carnet et son stylo

4. Les horaires et vacances

- a. L'étudiant définira ses horaires de présence au cabinet en accord avec son MSU
- b. L'étudiant définira ses dates de vacances en accord avec son MSU, il essaiera de calquer ses vacances sur celle du MSU afin d'optimiser son stage ambulatoire